

Décision

Générale

colonial

Décision n° 412 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 412

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 1er juin 1961 la démission de son emploi offerte par Mme Fratacci (Marcelle), secrétaire-dactylographe auxiliaire 2° catégorie, échelle IX, 1^{er} échelon (indice 725) en service à la Sûreté Générale du Territoire. Mme Fratacci (Marcelle) percevra : 1° Une indemnité de congé non pris égale à 32 jours et demi de salaire; 2° A l'indemnité de licenciement prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.